

7 MARS 2012 :

PROCES DE PINAR SELEK A ISTANBUL

Le procès du 7 mars :

les perspectives ne sont pas bonnes

Le 7 mars prochain, la sociologue et écrivaine féministe Pinar Selek doit à nouveau passer en jugement devant la Cour d'Assises d'Istanbul. Ce procès devait avoir lieu en septembre ; officiellement, il a été reporté à mars pour des raisons « techniques » de procédure. Il nous faut réfléchir à cette nouvelle péripétie à la lumière des vagues d'arrestations qui se sont produites en Turquie, en octobre, décembre et janvier derniers.

Il faut rappeler que Pinar Selek a été arrêtée en 1998 à la suite de ses travaux sociologiques sur l'engagement dans le PKK. Torturée pour livrer les noms des personnes qu'elle avait interviewées, elle n'a pas parlé. Le parquet a monté contre elle une accusation de complicité dans un attentat à la bombe (affaire du « Marché égyptien », juillet 1998) et requis une peine de prison à perpétuité. Elle a été acquittée en 2000, libérée, puis à nouveau inculpée et jugée en 2006 et 2011, et chaque fois acquittée. Chaque fois, le procureur relançait la machine judiciaire en faisant appel.

Un nouveau procès devait avoir lieu en septembre 2011 ; il a été renvoyé pour des raisons « techniques », le dossier n'ayant pas été transmis à la Cour de Cassation. C'est donc le 7 mars 2012, en principe, que Pinar Selek sera à nouveau jugée.

Pinar Selek, après avoir subi la torture et l'emprisonnement, subit une torture psychologique depuis plus de treize ans. Elle est victime d'un acharnement judiciaire proche du déni de justice, au mépris de la Convention européenne des droits de l'Homme dont la Turquie est pourtant signataire. Toujours menacée d'emprisonnement, elle a dû choisir l'exil.

Les autorités judiciaires refusent de prendre en compte trois acquittements successifs, refusent de prendre en compte les expertises qui lavent Pinar Selek des accusations de terrorisme.

Pourtant, pour le procès du 7 mars, les perspectives ne sont pas bonnes. Depuis septembre, les vagues d'arrestation se sont succédé, touchant des centaines de personnes : étudiants, chercheurs, journalistes, éditeurs, universitaires. La guerre au sud-est du pays sert de prétexte à une répression d'une ampleur jamais vue depuis le coup d'Etat de 1980.

Il est possible que de nouvelles charges – imaginaires – soient utilisées à l'encontre de la sociologue, pour prolonger indéfiniment le processus judiciaire.

Pourquoi un tel acharnement ?

Nous pensons que le pouvoir judiciaire veut faire un exemple. Pinar Selek est une intellectuelle et une militante qui ne s'est jamais montrée conformiste ; elle a toujours choisi de lutter et de travailler sur et avec les déshérités, les opprimés, les opposants. Elle est emblématique d'une recherche libre et indépendante, qui ne se plie pas aux injonctions du pouvoir.

En la pourchassant sans cesse, en la contraignant à l'exil par la menace d'emprisonnement toujours réelle, on cherche non seulement à la décourager, mais à décourager toute velléité de travail intellectuel et de prises de positions qui remettraient en cause le semblant de consensus cimenté par un nationalisme exacerbé.

Chaque société a ses techniques de contrôle social. Dans le « modèle turc » qui est proposé aux pays arabes, les opposants sont stigmatisés comme « traîtres » et « terroristes », ce qui a pour effet de les jeter hors de la communauté, et de créer une atmosphère de vindicte propice à la calomnie, à l'agression physique, voire à l'assassinat, comme en a été victime Hrant Dink en 2007.

Pinar Selek n'a pas cédé sous la torture physique, elle tient tête sous la torture psychologique.

Pour elle-même, pour la liberté de pensée et d'opinion en Turquie, pour tous les autres emprisonnés, il faut la soutenir !

Collectif de Solidarité avec Pinar Selek – France

Contact : solidaritepinarselek.france@gmail.com

Site : <http://www.pinarselek.fr/>

-> Soirée de solidarité avec Pinar Selek à Paris, vendredi 24 Février 2012 à 20h30

Organisé par le collectif de solidarité avec Pinar Selek – France. Prises de paroles, lectures, concert de Système D, en présence de Pinar Selek.

Péniche Anako : Bassin de la Villette (face au 61), quai de Seine 75019 Paris (métro Riquet ou Stalingrad). Contact : solidaritepinarselek.france@gmail.com

-> Soirée de solidarité avec Pinar Selek à Strasbourg, jeudi 8 Mars 2012 à partir de 18h30

Organisé par la commission plénière pour l'égalité femmes-hommes de la ville de Strasbourg (avec 80 associations) en partenariat avec le comité Pinar Selek Strasbourg. Compagnie les Clandestines, diaporama, musique et danse. A 20h : prise de parole du comité et performance-lecture de la Cie Calamity Jane sur le texte « Plaidoirie » de Pinar Selek. En présence de Pinar Selek.

Salle de l'Aubette, place Kleber, 67000 Strasbourg. Contact : komitepinarstrasbourg@gmail.com

-> Appel aux associations à rejoindre officiellement le comité Pinar Selek pour visibiliser leur solidarité

Texte d'appel : <http://www.facebook.com/notes/komite-pinar-selek-strasbourg/appel-aux-associations-a-rejoindre-le-comite-pinar-selek-/112376398892098>

Signataires : contacter komitepinarstrasbourg@gmail.com en indiquant le nom de l'association, l'adresse e-mail et le site web.